

## RÉSUMÉ

Un consensus croissant émerge sur la nécessité de changer les pratiques agricoles européennes pour qu'elles demeurent d'une part rentables, et aussi durables. De nombreuses initiatives politiques prises au niveau européen au cours des dix dernières années vont dans ce sens, en promouvant, directement ou indirectement, les pratiques agricoles bénéfiques existantes. Plus récemment, le « Green Deal », ou Pacte vert pour l'Europe, établit la feuille de route en faveur d'une économie durable pour l'Union européenne, et formule plusieurs actions fondamentales pour faire progresser la protection des terres et des sols en Europe. Cette évolution s'accompagne d'une pression croissante sur les producteurs agricoles pour modifier leurs habitudes et adopter de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques. Cette nécessité pour les exploitants provient d'une part des changements décrits dans les politiques, mais aussi de leurs propres préoccupations environnementales, des normes du secteur privé et des prises de conscience au niveau des consommateurs.



Formation en matière de responsabilisation



Des mesures incitatives souples en faveur de cultures de couverture adaptées aux conditions locales

## Le projet SoilCare

L'objectif global de SoilCare est d'identifier, d'évaluer et de promouvoir des systèmes prometteurs de culture améliorant les sols (SICS). SoilCare définit les SICS comme des combinaisons spécifiques de types de cultures, de rotations de cultures et de techniques de gestion visant à stopper la dégradation des sols et/ou à améliorer les systèmes de culture bénéfiques pour la qualité du sol (et donc ses fonctions), et qui favorisent la rentabilité et le caractère durable de l'agriculture. Dans le cadre du projet SoilCare, ces systèmes de culture ont ensuite été testés sur 16 sites d'étude dont certains étaient situés en dehors de l'Union européenne. Sur la base de l'analyse du cadre politique au niveau de l'Union européenne comme au niveau national et infranational, et des informations recueillies auprès des parties prenantes européennes et nationales, nous avançons certaines recommandations fondamentales sur les actions à entreprendre pour favoriser et élargir l'adoption des SICS en Europe.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://soilcare-project.eu> et sur : Livrable 7.2 de SoilCare « Rapport sur le choix d'alternatives politiques intéressantes au niveau de l'Union européenne et des sites d'étude » <https://soilcare-project.eu/downloads/public-documents/soilcare-reports-and-deliverables/186-report-13-d7-2-milieu-full-v2/file>



## Obstacles à la gestion durable des sols

### Obstacles liés aux connaissances / à l'information

Disponibilité des informations, services fragmentés, expertise / qualité des conseillers, coûts, continuité du financement des

### Obstacles politiques / institutionnels

Effets néfastes des politiques, manque de cohérence / conflits de politiques, lacunes dans le suivi / application de politiques ascendantes, cadres politiques instables, absence de législation / d'objectifs sur les sols

### Obstacles socioculturels

Niveau de sensibilisation par rapport à la valeur des sols, pression des pairs, niveau de demande de produits durables, pratiques traditionnelles

### Obstacles économiques

Coûts de transition, délai entre le changement de pratiques et ses bénéfices, demandes du marché, approches holistiques

## Comment les politiques de l'Union européenne et nationales/régionales peuvent-elles favoriser les actions visant à promouvoir l'adoption des SICS ?

### Recommandation n° 1 : Définir des ambitions et des objectifs de long terme

La protection, l'entretien et l'amélioration des terres et des sols au niveau de l'Union européenne et des États membres dépendent largement des politiques sectorielles et environnementales. Intégrer, au niveau de l'Union européenne, des objectifs spécifiques à long terme pour les différentes contraintes sur les fonctions des sols/constituant des menaces sur les sols dans les nouvelles initiatives politiques, notamment dans le cadre de la révision actuelle de la stratégie thématique sur les sols, ou du plan d'action « zéro pollution ». En outre, les conseils prodigués au niveau de l'Union européenne sur les éco-régimes, ainsi que les recommandations de la Commission adressées aux États membres dans le cadre du processus formel d'examen et d'approbation des nouveaux plans stratégiques de la politique agricole commune (PAC) peuvent favoriser une plus large adoption des SICS.

Au niveau national:

- Encourager l'adoption des SICS pertinents par des mesures intégrées aux plans stratégiques de la PAC, notamment les éco-régimes des États membres.
- Impliquer les parties prenantes et les agriculteurs dans l'élaboration d'instruments politiques nationaux et infranationaux. La stratégie dite « de la ferme à la table » constitue un appel explicite à renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement, et les procédures d'élaboration des plans stratégiques nationaux de la PAC préconisent un large processus de consultation.



@SoilCare\_eu

Le projet SoilCare est financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 677407.



## Comment les politiques de l'Union européenne et nationales/régionales peuvent-elles favoriser les actions visant à promouvoir l'adoption des SICS ?

### Recommandation n° 2 : Améliorer la cohérence entre les politiques et les objectifs politiques

Il est nécessaire de soigneusement analyser et aligner les conflits et synergies politiques pour ne pas décourager la transition vers des pratiques agricoles durables. La nouvelle PAC favorise la cohérence globale avec des instruments législatifs environnementaux. Cependant, des conflits potentiels subsistent avec d'autres législations sectorielles, notamment celles qui touchent à l'énergie et aux déchets. Les mécanismes visant à assurer la cohérence entre les différents textes législatifs et politiques de l'Union européenne pourraient inclure une évaluation d'impact prospective intégrant la santé des sols comme élément fondamental. L'ensemble de la législation pertinente serait ainsi soumise à une série de critères visant à déterminer son impact potentiellement négatif sur les sols, que cet impact soit direct ou incitatif à des pratiques agricoles non durables. Un tel mécanisme aurait l'avantage de reconnaître la nature transversale du domaine des sols et son rôle de médiateur de nombreux services touchant à la terre. Ceci conférerait aux sols une plus grande place dans l'évaluation des politiques.

Au niveau national :

- Fournir aux agriculteurs des informations claires et sans ambiguïté sur les conditions légales qu'ils doivent respecter, en particulier si elles sont liées à des subventions, et celles qui peuvent être récompensées.
- Une communication à double sens entre les décideurs politiques, les agriculteurs et les services de conseil neutres permettrait d'instaurer une boucle de rétroaction constante, de surmonter certains des problèmes de clarté et d'éviter la conception de politiques descendantes.



@SoilCare\_eu

Le projet SoilCare est financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 677407.



## Comment les politiques de l'Union européenne et nationales/régionales peuvent-elles favoriser les actions visant à promouvoir l'adoption des SICS ?

### Recommandation n° 3 : Concevoir des instruments économiques ciblés

Principal instrument financier de l'agriculture européenne, la PAC doit s'efforcer d'être moins prescriptive, d'éviter les approches uniformes tout en offrant plutôt aux agriculteurs une orientation générale, clairement définie par des objectifs, et leur permettre de prendre des mesures les mieux adaptées pour les atteindre par rapport à leur situation particulière. Au niveau de l'Union européenne, la nouvelle configuration proposée pour la PAC post-2020 donne aux États membres un plus grand degré de liberté dans leur définition des nouveaux plans stratégiques liés à la PAC.

Au niveau national :

- Mieux cibler les incitations financières, que ce soit par rapport aux actions ou à la région (soit aux conditions environnementales/géographiques) pour parvenir au changement souhaité. Accorder la priorité aux SICS prescrits au niveau régional qui sont une source de production alimentaire à la fois rentable et durable. À cet égard, les cartes d'applicabilité au niveau régional et européen élaborées par le projet SoilCare pour les grands groupes de SICS peuvent fournir des orientations importantes.
- Les instruments financiers se doivent de favoriser un changement à long terme des pratiques plutôt que financer des interventions ponctuelles. En outre, la confiance dans les accords à long terme (d'une durée supérieure à 7 ans) prévus par les cadres politiques est essentielle pour gagner la confiance des agriculteurs influents.
- La taxation des produits et techniques non durables au niveau du consommateur est un moyen d'internaliser les coûts pour l'environnement et la société au sens large. Elle permettrait également d'influencer les choix de consommation, en favorisant la demande pour les produits durables, ce qui conférerait à ces derniers un avantage en termes de prix. Une récompense à l'innovation pourrait constituer un instrument efficace pour sensibiliser les consommateurs et les agriculteurs aux producteurs et méthodes de production durables.
- Des programmes de partage d'équipements et/ou d'achats collectifs, autrement coûteux, pourraient être institués, encouragés et promus parmi les agriculteurs. Les acteurs de l'industrie pourraient se voir incités à participer à ces programmes pour promouvoir leurs équipements/matériels.



**Politiques favorables aux changements de long terme**



**@SoilCare\_eu**

Le projet SoilCare est financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 677407.



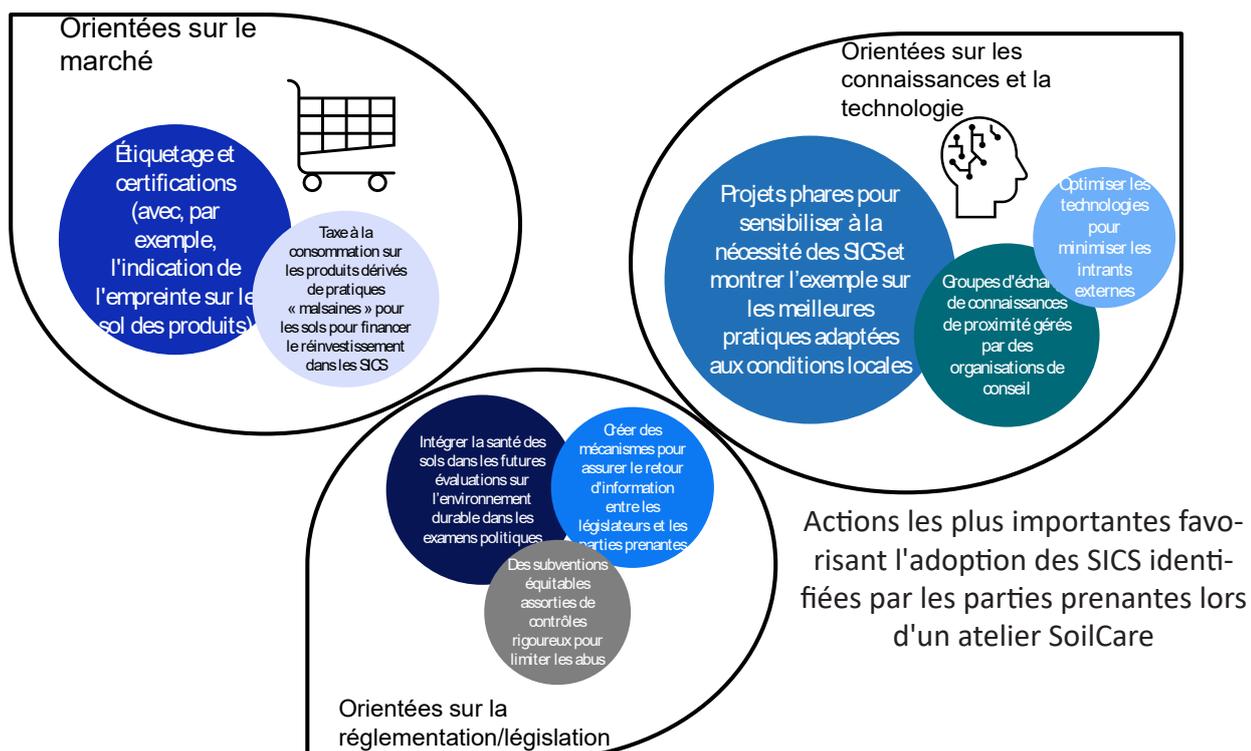
# Comment les politiques de l'Union européenne et nationales/régionales peuvent-elles favoriser les actions visant à promouvoir l'adoption des SICS ?

## Recommandation n° 4 : Renforcer le suivi et l'application des politiques

La réussite de politiques à la fois ambitieuses et souples dépend de leur suivi et de leur application adéquats. La nouvelle proposition de la PAC comprend un ensemble détaillé d'indicateurs, mais ceux-ci préconisent principalement l'instauration de zones/proportions cibles dont la gestion par une mesure spécifique serait préférable à une définition globale des améliorations environnementales à atteindre.

Au niveau national :

- Compléter les indicateurs proposés dans la PAC par des indicateurs axés sur les performances environnementales qui évaluent les avantages obtenus au niveau des exploitations.
- Rationaliser les différents systèmes de suivi et de rapports mis en place pour différents textes législatifs européens afin d'améliorer leur fiabilité et de réduire la charge administrative des autorités publiques.
- Les inspecteurs agricoles sont des éléments importants des mécanismes de contrôle. Leur formation doit être conçue et actualisée de manière à ce qu'ils disposent des dernières connaissances en matière de législation et de progrès scientifiques.
- La création d'unités ou d'organismes gouvernementaux spécialisés dans le suivi de l'impact des différentes politiques sur la santé des sols constituerait un outil supplémentaire pour améliorer leur mise en œuvre et leur suivi.



@SoilCare\_eu

Le projet SoilCare est financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 677407.



## Comment les politiques de l'Union européenne et nationales/régionales peuvent-elles favoriser les actions visant à promouvoir l'adoption des SICS ?

### Recommandation n° 5 : Renforcer les possibilités de formation et d'échange de connaissances pour les agriculteurs

Les incitations financières comme celles qui sont instaurées par la PAC peuvent s'avérer moins efficaces que d'autres types d'instruments tels que l'apport d'informations et de services de conseil, car elles ne tiennent pas compte des facteurs liés aux opinions et aux attitudes des agriculteurs. Le soutien aux services de conseil agricole, notamment par l'intermédiaire des instruments de la PAC, doit se poursuivre.

Au niveau national :

- Faire de la santé des sols une composante plus importante de la formation professionnelle et de la formation continue des agriculteurs. Ces formations doivent présenter les principes de base de la gestion durable, tels que l'équité entre les générations, l'importance de la santé des sols pour tous les autres systèmes de la planète et les effets des pratiques non durables.
- Mettre en place des programmes de formation régulière ; certaines des pratiques bénéfiques pour le sol nécessitent l'apprentissage de ces techniques de la part des agriculteurs. Ceux-ci doivent également comprendre comment elles s'appliquent en fonction des différentes conditions, et quels sont leurs avantages, pour que puissent changer les idées fausses à l'égard de ces méthodes. Les parties prenantes considèrent que des échanges bien organisés et continus avec les agriculteurs, telles que les discussions en groupe libre, font bien évoluer les attitudes et les croyances.
- Instaurer des partenariats avec les agriculteurs et les organisations de confiance pour fournir des services de conseils et de formation. L'apprentissage de pair à pair et les initiatives ascendantes sont des outils puissants pour transmettre des connaissances aux agriculteurs grâce à la confiance qui peut s'instaurer dans ce cadre envers leurs collègues exploitants. En s'associant à des agriculteurs désireux d'essayer de nouvelles techniques ou à des organisations de confiance, il est plus facile d'atteindre les publics ciblés et de diffuser les nouvelles informations.
- Collaborer avec des scientifiques et d'autres chercheurs pour promouvoir l'innovation afin d'optimiser les technologies permettant à l'agriculture de devenir plus durable dans tous les domaines, s'assurer que les résultats de la recherche sont accessibles, et en assurer une large diffusion
- Envisager la création d'un réseau d'exploitations modèles qui démontrent comment utiliser et adapter les différents SICS dans la région.



Échange de conseils



@SoilCare\_eu

Le projet SoilCare est financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 677407.

